

LORRAINE

Axe 2 : Ressources humaines et qualité de vie au travail

Organisation du temps de travail et méthodologie de construction des cycles de travail

Contexte

La gestion du temps de travail des personnels non médicaux représente aujourd'hui un enjeu stratégique important. Il s'agit d'allier à la fois la maîtrise de la masse salariale, l'optimisation des organisations et de proposer aux professionnels des organisations qui répondent également aux évolutions du rapport au travail et aux aspects qualité de vie au travail et équilibre vie professionnelle et vie personnelle. Cette formation propose de faire découvrir et s'approprier des méthodes de travail et des outils pratiques efficaces pour permettre de coconstruire avec les équipes les organisations soignantes de demain.

Objectifs

- Maîtriser le cadre réglementaire et les méthodes relatives à la construction de cycles de travail du personnel non médical dans la fonction publique hospitalière en utilisant des outils numériques performants.
- Elaborer une maquette organisationnelle en adéquation avec les effectifs alloués, les activités et les besoins validés.
- Construire des cycles de travail pour son organisation en adéquation avec la réglementation, les effectifs et les attentes des professionnels.

Renseignements complémentaires

Modalité pédagogique : Présentiel

Nombre de participants : De 8 à 15 participants

Coût pédagogique : Financé sur fonds mutualisés ANFH (crédits régionaux)

Programme

JOUR 1

Maîtriser la réglementation relative au temps de travail et aux règles d'organisation du travail dans la fonction publique hospitalière.

- Les notions incontournables de la GTT.
- La gestion des congés.
- Les incidences des absences dans le décompte du temps de travail.

<https://www.anfh.fr/les-offres-de-formation/AZhfsI6EH1gHDEGXQ7YI>

- Le Compte Epargne Temps (CET).

Comprendre et expliquer les modalités de décompte du temps (clé de voûte de la GTT) et l'incidence des absences au planning.

- L'Obligation Annuelle de Travail (OAT).
- Les principes du décompte du temps de travail.
- La maquette organisationnelle et le calcul des effectifs requis.
- Utilisation intensive de l'outil Diagpers© à partir des situations de terrain des participants

JOUR 2

Découvrir la méthodologie de construction des cycles de travail en favorisant une approche participative des équipes concernées.

- La méthode de construction des cycles de travail.
- Les critères tridimensionnels de construction des cycles de travail : axe réglementaire, axe organisation/gestion, axe QVT/usages.
- L'évaluation de la conformité réglementaire des cycles de travail en vigueur.
- L'intégration des agents à temps partiel, à mi-temps thérapeutique.
- Les organisations complexes.

Construire des cycles de travail en adéquation avec les effectifs requis et la cartographie des postes à partir des situations terrains des participants.

Public

Cadres de santé et faisant fonction, cadres supérieurs de santé et faisant fonction, cadres non soignants (cadres en charge de la gestion d'équipes), référents et gestionnaires « temps de travail » au sein des directions des ressources humaines et des directions des soins, responsables d'équipe

Exercice

2026

Code de formation

AFR 2.06

Nature

AFR

Organisé par

CNEH

Durée

14 heures

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences